

ePanel #01, 2015

Nous vous remercions de votre participation au Forum électronique du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)! Vos commentaires serviront à guider les politiques et les décisions prises par votre Collège. Notre premier sondage porte sur la relation du CMFC avec l'industrie pharmaceutique. Nos liaisons avec l'industrie pharmaceutique sont gérées avec attention et prudence. Toutefois, nous aimerions connaître votre opinion sur la façon dont ces relations devraient être abordées. Changer nos relations de travail avec l'industrie pharmaceutique pourrait avoir un impact sur un certain nombre de nos pratiques courantes, dont la publicité dans Le Médecin de famille canadien, les commandites et les kiosques commerciaux au Forum en médecine familiale (FMF) et aux Assemblées scientifiques annuelles (ASA) provinciales, ainsi que sur l'attribution de crédits MAINPRO® aux programmes de formation développés avec le soutien de l'industrie pharmaceutique. Pour éclairer le Collège dans ses décisions liées aux relations avec l'industrie pharmaceutique, veuillez répondre aux quelques questions qui suivent.

1. En ce qui concerne la relation du CMFC avec l'industrie pharmaceutique, je crois que le CMFC devrait:

- Se dissocier complètement de tout lien avec l'industrie pharmaceutique
- Maintenir une relation avec l'industrie pharmaceutique avec une gestion plus stricte que ce qui est en place présentement
- Maintenir une relation avec l'industrie pharmaceutique avec le même niveau de gestion que ce qui est en place présentement
- Maintenir une relation avec l'industrie pharmaceutique avec une gestion moins stricte que ce qui est en place présentement

2. Selon vous, quelle est l'importance de la relation entre le CMFC et l'industrie pharmaceutique en ce qui a trait à la réputation du Collège auprès de ses membres?

- Pas importante
- Légèrement importante
- Très importante

3. Selon vous, quelle est l'importance de la relation entre le CMFC et l'industrie pharmaceutique en ce qui a trait à la réputation du Collège auprès des patients et de la population?

- Pas importante
- Légèrement importante
- Très importante

4. Plusieurs domaines d'activités au sein du CMFC seraient touchés financièrement si nous poursuivions notre relation avec l'industrie pharmaceutique ou si nous y mettions fin. Veuillez indiquer quel énoncé parmi les suivants se rapproche le plus de votre opinion :

a) Les publicités de l'industrie pharmaceutique dans Le Médecin de famille canadien sont

- Entièrement acceptables.
- Acceptables tant que des politiques et des procédures sont en place pour en assurer la gestion.
- Inacceptables tant que les coûts liés à ce changement ne sont pas trop importants.
- Inacceptables, peu importe les coûts.

b) Les kiosques de l'industrie pharmaceutique dans le Hall d'exposition au FMF et dans les ASA provinciales sont :

- Entièrement acceptables.
- Acceptables tant que des politiques et des procédures sont en place pour en assurer la gestion.
- Inacceptables tant que les coûts liés à ce changement ne sont pas trop importants.

- Inacceptables, peu importe les coûts.

c) Les commandites de l'industrie pharmaceutique pour le développement et la prestation des programmes de développement professionnel continu qui répondent aux critères d'agrément du CMFC sont :

- Entièrement acceptables.
- Acceptables tant que des politiques et des procédures sont en place pour en assurer la gestion.
- Inacceptables tant que les coûts liés à ce changement ne sont pas trop importants.
- Inacceptables, peu importe les coûts.

d) Les dons de l'industrie pharmaceutique à la Fondation pour la recherche et l'éducation du CMFC pour offrir les subventions et les prix sont :

- Entièrement acceptables.
- Acceptables tant que des politiques et des procédures sont en place pour en assurer la gestion.
- Inacceptables tant que les coûts liés à ce changement ne sont pas trop importants.
- Inacceptables, peu importe les coûts.

5. Si le CMFC se dissociait de l'industrie pharmaceutique, seriez-vous prêt à payer davantage pour vous inscrire au FMF ou aux ASA provinciales ou encore pour vous procurer Le Médecin de famille canadien?"

- Jamais.
- Oui, seulement si les coûts additionnels étaient très bas (moins de 50 \$).
- Oui, même si les coûts additionnels étaient plus importants (jusqu'à 500 \$).
- Oui, peu importe les coûts additionnels.

6. Veuillez fournir tout autre commentaire sur la relation entre le CMFC et l'industrie pharmaceutique.

7. Veuillez décrire la population que vous desservez majoritairement dans votre pratique principale :

- Centre-ville
- Urbain/banlieue
- Petite ville
- Rurale
- Géographiquement isolée/éloignée
- Incapable de déterminer une population géographique principale
- S.O. – Je n'offre pas de soins aux patients